

MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE



7h à destination des salariés des TPE/PME

Dispensée par des **formateurs experts en réglementation et en prévention des contrôles**



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter en amont de la formation afin d'évaluer les possibilités d'adaptation ou d'accès à la formation

L'accès à cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de :

1. **Identifier** les obligations réglementaires applicables à son commerce alimentaire pour garantir la conformité de son activité.
2. **Adopter** une posture professionnelle et maîtrisée lors d'un contrôle officiel afin d'assurer une communication efficace et une bonne gestion de la situation.

FORMATION EN INTRA : TARIF DISPONIBLE SUR DEMANDE

Cette formation est éligible à une prise en charge par votre OPCO

Délais d'accès : 3 semaines à compter de la signature de la convention (délai moyen de réception des accords de prise en charge de votre OPCO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation continue avec grille individuelle
- Test d'auto-évaluation d'entrée et sortie de formation

Informations pratiques:

- **Dates** : à définir selon vos disponibilités
- **Lieu** : formation dispensée au sein de vos locaux
- **Effectif maximum** : 10 stagiaires par session
- **Sanction** : attestation de formation nominative remise à chaque participant

Moyen pédagogique général :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, études de cas exercices d'application
- Un mémento de synthèse est remis en fin de formation pour ancrer les acquis

Moyen pédagogique matériels et d'encadrements :

- Formateurs experts en réglementation et en prévention des contrôles avec une expérience significative
- Kits pédagogiques
- Encadrement administratif assuré par le centre de formation



CONTENU DE LA FORMATION

MATIN

Accueil des stagiaires

Analyse du besoin

Auto évaluation

MODULE 1 : Comprendre et appliquer les obligations légales

- Identifier les principales réglementations applicables à son secteur d'activité (sécurité, affichage, conditions de travail, information du consommateur, conformité des produits et services).
- Comprendre les enjeux sanitaires, juridiques et économiques liés à la conformité.
- Mettre en place des procédures internes pour assurer le respect des obligations légales.
- Développer une culture de conformité au sein de l'équipe.

7H

APRES-MIDI

MODULE 2 : Réagir efficacement face à un contrôle

- Se préparer à un contrôle des services compétents (DREETS, DDPP, DGCCRF, Inspection du travail).
- Adopter la bonne posture et la bonne attitude face aux agents de contrôle.
- Savoir répondre aux observations et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.
- Identifier les droits et devoirs de l'entreprise et de l'administration lors d'un contrôle.

Auto-évaluation / Bilan fin de stage

Remise d'une **attestation pour chaque participant**





UN SERVICE EN 4 ÉTAPES



Premier contact téléphonique

Définition d'une date de rendez-vous à votre convenance afin d'échanger avec notre conseiller et d'identifier vos premiers besoins en formation



Rencontre avec notre conseiller

Un conseiller en formation se déplace dans votre établissement pour réaliser une analyse personnalisée de vos besoins et vous proposer des solutions adaptées à votre activité



Planification de la formation

Nous convenons ensemble des dates et modalités de la formation selon vos disponibilités et celles de vos équipes



Réalisation de la formation

Notre formateur intervient directement au sein de votre établissement pour dispenser une formation de qualité, en lien avec vos besoins et votre environnement de travail



Un conseiller formation est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Par téléphone : **01 60 61 43 02**

Par e-mail à l'adresse : **contact@multi-forma.fr**

Via notre site internet : **www.multi-forma.fr**

MAJ le 03/01/2026